

RAPPORT ANNUEL
2018



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Information générale sur notre société	2
Résidence 2000 en bref	4
Rapport du président et du directeur	5
Activités prévues pour l'année 2019.....	8
Le profil de nos résidences.....	10
Les dons	11
Information sur les résidences.....	12
Votre conseil d'administration.....	15
La situation financière.....	16
Annexe A – états financiers.....	17

INFORMATION GENERALE SUR NOTRE SOCIETE

NOTRE MISSION

Notre raison d'être

Résidence 2000 de Québec est un organisme sans but lucratif qui a été incorporé en 1987 par un groupe de parents de personnes présentant une déficience intellectuelle. Notre mission est de travailler au développement de modèles d'hébergement à caractère social et communautaire pour des personnes ou des familles dont un membre reçoit des services d'un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, tout en priorisant la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement. Cette mission a pour but d'améliorer la qualité de vie et de favoriser de façon maximale l'intégration des bénéficiaires dans la communauté.

NOTRE VISION

Ce que nous voulons devenir

Nous visons l'excellence et nous souhaitons être un **chef de file**, soit une référence incontournable en matière de services résidentiels pour les personnes ou les familles recevant des services d'un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

NOS VALEURS

Ce qui nous définit et nous motive

Les résidents au cœur de nos actions

Les résidents sont le centre de nos préoccupations et de notre organisation. Toutes nos actions témoignent de notre souci constant de répondre aux besoins différents et changeants des résidents.

L'importance des ressources intermédiaires

Nous reconnaissons l'apport primordial des ressources intermédiaires dans l'atteinte de nos objectifs.

Le partenariat

Pour nous aider à remplir notre rôle social et pour consolider l'avenir, nous cherchons à créer et à maintenir une collaboration avec différents partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. Nous favorisons la participation de toutes les personnes concernées dans le développement de nos résidences.

L'engagement social

Issue d'un groupe de parents, notre société s'engage à fournir de l'hébergement qui permettra d'améliorer la qualité de vie des résidents et de favoriser de façon maximale leur intégration dans la communauté.

L'intégrité

Nous mettons tout en œuvre pour entretenir des relations caractérisées par le respect, la transparence et la franchise. Nous avons une tradition de comportement éthique basée sur des principes d'honnêteté, d'intégrité et de confiance. Nous misons sur une attitude positive et nous sommes fiers des succès de notre société.

L'innovation et l'efficacité

Nous recherchons constamment des améliorations à nos services ainsi que des solutions novatrices, flexibles et efficaces.

La responsabilité financière

Nous analysons minutieusement chaque situation avant de prendre une décision, et ce, dans le respect des règles de financement compatibles avec la viabilité financière de Résidence 2000 et la capacité de paiement des ressources intermédiaires. Nous faisons preuve de responsabilité financière en employant avec discernement les fonds qui nous sont confiés et en facilitant la réalisation des objectifs de la société.

Le respect des normes

Nous respectons les normes environnementales, municipales et ministérielles, notamment celles liées à la sécurité et au mieux-être des résidents.

NOS BUTS

Fournir des modèles d'hébergement modernes, confortables, sécuritaires, abordables et entretenus de façon impeccable.

Répondre aux besoins résidentiels du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec ou d'un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Maintenir et participer à l'évolution des modèles résidentiels selon les besoins des résidents.

NOS STRATEGIES

Visibilité

Nous assurer que la mission, la vision, les valeurs, les buts et les services de Résidence 2000 sont connus des clients, des agences gouvernementales et des bailleurs de fonds.

Financement

Nous assurer que les ressources financières sont suffisantes pour permettre à Résidence 2000 de maintenir et de développer des services en vue de remplir pleinement sa mission.

LES MEMBRES DE RESIDENCE 2000 DE QUEBEC

Les règlements prévoient que tout résident, père, mère, frère, sœur, tuteur ou curateur d'un résident ou toute autre personne acceptée par résolution du conseil d'administration peuvent devenir membres de la société. Le coût annuel de l'inscription est de cinq dollars.

ORGANISATION DE LA SOCIETE

L'assemblée générale annuelle est la base de la structure de la société. On y élit 9 membres du conseil d'administration.

Le conseil administre la société, réalise les mandats décidés par l'assemblée générale et, s'il y a lieu, crée des comités précis pour étudier certains problèmes et proposer des solutions. Les officiers sont élus par les membres du conseil.

L'ETHIQUE

La société s'est dotée d'un code d'éthique qui vise les membres du conseil d'administration et le directeur de Résidence 2000. Ce code permet aux personnes visées de connaître annuellement leurs engagements et leurs responsabilités dans le cadre du mandat qu'ils exécutent pour Résidence 2000.

RÉSIDENCE 2000 EN BREF....

NOS PARTENAIRES : Le *Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec* division du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS)
 Le *Centre jeunesse de Québec* division du CIUSSS
 La *Fondation Jane-H. Dunn*

Nombre de résidents	155
Nombres de lieux en gestion	30
• maisons d'accueil de type ressource intermédiaire	28
• assistances continues	1
• répits-dépannage	1
Type de résidence	familial
Résidences, propriété de la société	26
Résidences louées	4

Situation géographique des résidences

	D'accueil	De groupe	Répit	Total
arr. Beauport	1	---	---	1
arr. Charlesbourg	5	---	1	6
arr. Haute St-Charles	2	---	---	2
arr. Cité-Limoilou	6	1	---	7
arr. les Rivières	4	---	---	4
arr. Sainte-Foy	9	---	---	9
Château-Richer	1	---	---	1
TOTAL	28	1	1	30

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité et leur soutien. Au cours de l'année 2018, votre conseil d'administration s'est réuni en huit occasions pour assurer la bonne gestion des affaires de votre organisation. La présence et l'implication des membres a grandement contribué à améliorer le bien-être de la clientèle et des ressources intermédiaires.

À tous, **merci** de votre disponibilité et de votre soutien à la cause de Résidence 2000 de Québec.

Comme vous le savez, le bien-être de la clientèle continue d'être la première préoccupation de chacun des administrateurs que nous sommes. En 2018, nous avons continué à porter une attention particulière à la sécurité et au maintien de la qualité de vie de nos résidents. Des améliorations d'une valeur qui avoisine les 306 000 \$ ont été réalisées pour maintenir notre parc immobilier en bonnes conditions de fonctionnement. Des changements d'armoires de cuisine, des fenêtres, des réfections de toiture, des patios et la peinture des lieux communs de plusieurs résidences furent effectués.

L'année 2018 fut une année de stabilité. Nos interventions et notre empathie nous auront permis de nous rapprocher de nos partenaires et de nos locataires. C'est ainsi que nous continuerons à offrir notre collaboration à tous ceux qui se joindront à nous. Nous n'avons qu'une préoccupation : maintenir le parc immobilier à un niveau acceptable, rentabiliser nos opérations et continuer à offrir des services de qualité.

Aujourd'hui, je constate que Résidence 2000 est une société fière de ce qu'elle a accompli, de son parc immobilier, de son image, de sa situation financière et de ses locataires (résidents et responsables).

Moi aussi j'en suis fier et je me fais un devoir de maintenir une qualité de vie et des services à la hauteur des attentes des gens qui vivent dans nos résidences. Comme mes trois prédécesseurs, je fais en sorte que **le bien-être des résidents** demeure la première préoccupation de chacun des administrateurs. Ceci dit, nous tenons à vous dire que les **résidents** seront toujours au cœur de nos actions. Chaque fois que l'occasion s'y prête, nous leur témoignons notre amour, notre bienveillance voire même notre compassion.

Responsables de résidences, Ressources intermédiaires (RI), soyez conscients du rôle que vous jouez dans l'atteinte de nos objectifs. Les responsabilités que vous assumez auprès de vos protégés font de vous des collaborateurs privilégiés.

Bien chers parents et vous qui en tenez lieu, vous êtes notre âme. C'est vous qui portez les attentes de vos filles/fils. Vous inspirez nos décisions et vous nous insufflez la motivation qui doit maintenir notre

dévouement.

Au long de toutes ces années, de nombreux **partenaires : le Centre intégré universitaire de Santé et des Services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, la Fondation Jane-H. Dunn, la Fondation Maurice Tanguay, la Société d'habitation du Québec et la caisse Desjardins de Limoilou** sont venus se joindre à nous. Nous en sommes heureux et nous leur disons sincèrement combien leur appui nous est précieux. Des **bienfaiteurs** aussi, qui sont venus porter leurs dons, ils ont également notre reconnaissance.

Tous ensemble, nous amènerons Résidence 2000 de Québec vers de nouveaux sommets. Pour une meilleure qualité de vie, pour l'atteinte d'une plus grande intégration communautaire et sociale et surtout, pour le plus grand bonheur de tous et de toutes.

LES RESIDENCES

Comme par les années précédentes, nous avons demandé aux responsables de nous faire part des améliorations souhaitées à leur résidence. Nos disponibilités budgétaires nous ont permis de répondre à la plupart de leurs demandes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, en 2018, notre organisation a investi en entretien et réparations près de 306 000 \$. Nous en sommes fiers.

Malgré notre politique d'amélioration, d'adaptation et d'achat de résidence, nous tenons à vous aviser que nous avons essayé de maintenir notre tarification. Cependant, nos liquidités, les travaux envisagés et l'inflation qui affecte nos dépenses (l'huile, l'électricité, la main-d'œuvre et les taxes) nous ont poussés à renouveler les baux en majorant le prix des loyers de 1,5 % à compter du 1^{er} avril 2019.

Depuis quelques années, nous vous parlons d'une rotation de nos responsables de résidences. Ces changements sont coûteux pour notre organisation et provoquent souvent des changements qui obligent les parents et les bénéficiaires à se réadapter à de nouvelles conditions de vie. Nous sommes conscients que la stabilité est souvent la clé du succès de notre modèle résidentiel. Sur ce point, nous continuerons donc avec nos partenaires à faire preuve d'une grande vigilance.

En 2018, trois nouvelles ressources intermédiaires ont intégré nos résidences, soit parce que les anciennes ont décidé de prendre leurs retraites, de mettre fin à leur contrat ou parce que le CIUSSS a mis fin au contrat.

En ce qui concerne les baux avec les propriétaires, six venaient à échéance. Quatre ont été renouvelés pour un terme d'un an et les deux autres n'ont pas été renouvelés.

LES RESULTATS FINANCIERS 2018

L'exercice financier 2018 démontre un excédent des revenus sur les dépenses de 36 954 \$. Cet excédent sera réinvesti dans les résidences au fur et à mesure des besoins.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2018, votre conseil d'administration s'est réuni en huit occasions. Toujours pour la même raison : assurer la bonne gestion des affaires de votre société.

En mai, une assemblée générale annuelle a été tenue. Lors de cette assemblée, nous avons procédé à l'élection de membres sur notre conseil d'administration. Ces élections m'amènent à vous parler de la relève de notre organisation. Nous sommes convaincus du rôle que nous devons assumer auprès de nos résidents et nous sommes conscients que leurs besoins seront encore présents plusieurs années. Pour ce faire, il faut s'assurer d'une relève. Nous avons confiance en vous, car vous nous appuyez année après année. Nous croyons aussi que cette relève est parmi vous. C'est pour cette raison que je vous invite à y réfléchir. De cette façon, nous continuerons une œuvre entreprise depuis 1987.

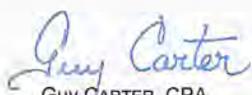
Je tiens aussi à vous informer qu'en décembre 2017, le conseil d'administration a entamé des recours juridiques pour des vices cachés contre l'ex-proprétaire de la résidence achetée en août 2017. Ce dossier reste à suivre.

En terminant, nous remercions tous nos commanditaires et généreux donateurs. Leurs contributions sont signalées dans une autre section de ce rapport.

Mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre bonne attention. Soyez assurés que Résidence 2000 déploiera toutes ses énergies pour continuer à vous garantir des services de grande qualité.



Claude PARÉ
Président



Guy CARTER, CPA
Directeur

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNEE 2019

Orientations

Résidence 2000 a reconsidéré son orientation face à la capacité d'hébergement de ses résidences, car les ressources intermédiaires préfèrent des résidences de 5, 6 et même 7 résidents à une résidence qui peut accueillir 4 résidents.

Considérant cette orientation et la capacité financière de Résidence 2000. Il a été accepté d'envisager la vente ou la fin d'une location d'une résidence pour permettre l'achat d'une résidence, lorsque nous trouverons une résidence qui répond aux normes environnementales et aux besoins des RI. En 2019, Résidence 2000 prévoit faire l'acquisition d'une propriété dans l'arrondissement Beauport pour héberger sept résidents.

De plus, nous continuons nos démarches auprès de divers points de services qui ont un lien avec le Centre intégré universitaire de la Santé et des Services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela dans le but de nous faire connaître. Nous sommes persuadés que nous pouvons offrir notre expertise dans d'autres programmes tout en privilégiant celui de la déficience intellectuelle.

Nous continuerons aussi de promouvoir nos modèles résidentiels auprès d'organismes afin de les soutenir dans la réalisation de leurs buts et missions.

Milieu résidentiel

Nous comptons profiter du renouvellement de certains baux pour évaluer la possibilité d'améliorer la qualité de vie de nos résidents et responsables. Comme nous l'avons dit plus haut, quatre de nos baux viennent à échéance.

Nous demeurons disponibles pour le développement de nouvelles résidences. Comme c'est la responsabilité des ressources intermédiaires de se trouver une résidence pour réaliser leur contrat, nous devons attendre que des ressources intermédiaires accréditées nous présentent leur demande. L'accréditation de ces ressources est faite par le CRDIQ division du CIUSSS de la Capitale-Nationale et par d'autres établissements qui ont un lien avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil d'administration continuera à appuyer ses partenaires dans l'élaboration et la conception de leur ensemble résidentiel.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNEE 2019

Orientations

Résidence 2000 a reconsidéré son orientation face à la capacité d'hébergement de ses résidences, car les ressources intermédiaires préfèrent des résidences de 5, 6 et même 7 résidents à une résidence qui peut accueillir 4 résidents.

Considérant cette orientation et la capacité financière de Résidence 2000. Il a été accepté d'envisager la vente ou la fin d'une location d'une résidence pour permettre l'achat d'une résidence, lorsque nous trouverons une résidence qui répond aux normes environnementales et aux besoins des RI. En 2019, Résidence 2000 prévoit faire l'acquisition d'une propriété dans l'arrondissement Beauport pour héberger sept résidents.

De plus, nous continuons nos démarches auprès de divers points de services qui ont un lien avec le Centre intégré universitaire de la Santé et des Services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela dans le but de nous faire connaître. Nous sommes persuadés que nous pouvons offrir notre expertise dans d'autres programmes tout en privilégiant celui de la déficience intellectuelle.

Nous continuerons aussi de promouvoir nos modèles résidentiels auprès d'organismes afin de les soutenir dans la réalisation de leurs buts et missions.

Milieu résidentiel

Nous comptons profiter du renouvellement de certains baux pour évaluer la possibilité d'améliorer la qualité de vie de nos résidents et responsables. Comme nous l'avons dit plus haut, quatre de nos baux viennent à échéance.

Nous demeurons disponibles pour le développement de nouvelles résidences. Comme c'est la responsabilité des ressources intermédiaires de se trouver une résidence pour réaliser leur contrat, nous devons attendre que des ressources intermédiaires accréditées nous présentent leur demande. L'accréditation de ces ressources est faite par le CRDIQ division du CIUSSS de la Capitale-Nationale et par d'autres établissements qui ont un lien avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil d'administration continuera à appuyer ses partenaires dans l'élaboration et la conception de leur ensemble résidentiel.

Améliorations aux résidences

Notre planification annuelle prévoit de dresser, avec les ressources intermédiaires, la liste des améliorations à apporter à leur résidence. Dans la mesure de nos disponibilités financières, nous procéderons à ces améliorations en cours d'exercice.

Selon notre processus continu d'évaluation de nos résidences, nous planifions annuellement l'entretien et les améliorations à apporter.

Nous prévoyons améliorer les équipements d'adaptation dans nos résidences, car ces changements augmentent la qualité et l'efficacité des services offerts aux bénéficiaires.

Nous prévoyons aussi améliorer l'efficacité énergétique et la climatisation de nos résidences afin de pallier les périodes chaudes de l'été et les augmentations prévues par Hydro Québec.

Maison répit-dépannage

Nous continuerons à appuyer la Fondation Jane-H. DUNN en lui fournissant une résidence pour le répit-dépannage, sans frais.

Au niveau administratif

Présentement, nous avons neuf membres, nommés par l'assemblée générale, sur le conseil d'administration.

Pour l'évolution des modèles résidentiels, nous sommes attentifs, flexibles et nous restons disponibles pour satisfaire de nouvelles demandes.

LE PROFIL DE NOS RÉSIDENCES

LES RÉSIDENCES

Actuellement, 155 personnes résident dans les 30 résidences opérées par Résidence 2000 de Québec. Ces lieux d'hébergement, tous situés dans la région de Québec, se regroupent en trois catégories :

- Vingt-huit d'entre eux sont des maisons d'accueil de type ressource intermédiaire. On y accueille habituellement entre quatre à huit personnes présentant une déficience intellectuelle. De plus, la ressource intermédiaire participe au plan d'intervention. Celle-ci loue, habite la résidence et en supervise le bon fonctionnement. Dans certains cas, une ressource d'appoint est fournie à certaines heures lorsque ces résidents présentent un problème physique ou un problème spécifique;
- Une résidence à assistance continue (R.A.C.). Cette résidence est supervisée par du personnel attiré de la division du Centre jeunesse de Québec;
- Une résidence de répit-dépannage administrée par la Fondation Jane-H. DUNN et portant le nom de maison répit-dépannage Maurice TANGUAY. Celle-ci offre des services aux parents qui en ont besoin. Le rôle de Résidence 2000, pour cette résidence dont elle est propriétaire, consiste à s'assurer que celle-ci correspond bien aux besoins de la fondation.

LES DONS

LES BESOINS EN DONS

Le coût des loyers et les frais inhérents à l'opération des résidences sont assumés principalement par les sommes versées comme loyer par les ressources intermédiaires (RI).

Tous les autres déboursés relatifs à l'achat de résidences, aux travaux d'aménagement des résidences et aux achats de meubles et d'équipement sont à la charge de Résidence 2000 de Québec. La corporation finance ces déboursés et ces dépenses de fonctionnement par les dons, subventions ou contributions qu'elle reçoit de sociétés ou d'individus qui lui permettent de maintenir des résidences de qualité.

En 2018, de généreux donateurs ont contribué au développement de notre réseau de résidences. Nous vous les présentons :

- Caisse Desjardins de Limoilou
- Gestion immobilière des Deux Rives inc.
- Un certain nombre de personnes préfèrent garder l'anonymat.

Nous désirons exprimer toute notre gratitude à l'égard de ces généreux donateurs et partenaires qui nous appuient depuis plusieurs années dans la poursuite de notre mission.

SOMMAIRE	
DONS ET SUBVENTIONS REÇUS DEPUIS LE DEBUT	
Société d'habitation du Québec	1 057 552 \$
M. et M ^{me} Raymond Truchon	125 000 \$
M. et M ^{me} Raymond Cantin	110 000 \$
Fondation J.-Armand Bombardier	110 000 \$
Fondation Maurice Tanguay	100 000 \$
Autres	94 880 \$
TOTAL	<u>1 597 432 \$</u>

RÉSIDENTE 2000 EST RECONNUE COMME ORGANISME DE CHARITÉ ET REMET AUX DONATEURS DES REÇUS DE CHARITÉ QUI SONT DÉDUCTIBLES AUX FINS D'IMPÔT.

INFORMATION SUR LES RESIDENCES DE TYPE RESSOURCE INTERMEDIAIRE

EMPLACEMENTS	RESPONSABLES

RESIDENCE ASSISTANCE CONTINUE

EMPLACEMENT

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	TITRE	REPRÉSENTANT
Claude Paré Á	Président	Parent
Gilles TURCOTTE Á	Vice-président	Parent
Paul-Émile BOUCHER Á	Trésorier	Parent
Marie-Claude HAMELIN	Secrétaire	Ressource Intermédiaire
Hourya ATTAOUI	Administratrice	Ressource Intermédiaire
Claire FAUCHER	Administratrice	Parent
Gilles Gagné	Administrateur	Parent
Marcel GIROUX	Administrateur	Autre
Yves PERRON	Administrateur	Autre

GUY CARTER
6109, avenue des Belles-Amours
Lévis (Québec)
G6X 1P8
Téléphone : bur. 418 832-7779
Cell. 418 564-4031

DIRECTEUR GENERAL
Siège social

LA SITUATION FINANCIERE

Les produits de l'exercice 2018 s'élèvent à 994 667 \$ (1 021 148 \$ pour l'exercice précédent) et les dépenses à 957 713 \$ (exercice précédent 1 001 663 \$) pour un excédent des produits sur les dépenses d'exploitation de 36 954 \$. L'exercice précédent démontrait un excédent des produits sur les dépenses de 24 521 \$, car nous avons une opération hors de l'exploitation qui a été comptabilisée. Un remboursement de travaux pour une somme de 5 036 \$.

	2018	2017
Les principales sources de produits proviennent des :		
« loyers et contributions des résidents »	937 678 \$	982 774 \$
Ces rubriques représentent, en %, des produits	94 %	96 %

Les principales **dépenses** que doit assumer la corporation sont les suivantes :

« entretien et réparations »	306 296 \$	
	321 910 \$	
« énergie »	119 706 \$	
	117 665 \$	
« taxes municipales et scolaires »	98 728 \$	
	99 319 \$	
« honoraires de gestion »	92 320 \$	
	101 049 \$	
« loyers »	75 432 \$	
	108 840 \$	
« intérêts sur les emprunts hypothécaires »	65 154 \$	
	55 940 \$	
Ces six rubriques représentent, en %, des dépenses.	79 %	80 %

ANNEXE A

ETATS FINANCIERS

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 17
Renseignements complémentaires	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de mon rapport.

Gervais Robichaud, CPA auditeur, CA

Gervais Robichaud, CPA auditeur, CA

Lévis

Le 17 avril 2019

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Page 6

	2018	2017
Produits		
Revenus (annexe A)	994 667 \$	1 021 148 \$
Dépenses		
Entretien et réparations	306 296	321 910
Énergie	119 706	117 665
Taxes municipales et scolaires	98 728	99 319
Honoraires de gestion	92 320	101 049
Amortissement des immeubles	85 612	82 443
Loyers	75 432	108 840
Intérêts sur emprunts hypothécaires	65 154	55 940
Amortissement ameublements et équipements	23 786	23 541
Assurances	21 078	21 065
Frais administratifs (note 15)	13 609	16 921
Honoraires professionnels	13 435	10 260
Téléphone et télédistribution	12 978	13 930
Provision pour les équipements adaptés (note 9)	9 500	9 500
Système de sécurité	7 433	6 821
Ameublements et équipements	7 187	7 016
Provision pour la réserve de remplacement (note 6)	5 459	5 443
	957 713	1 001 663
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	36 954	19 485
Autres revenus (annexe B)	-	5 036
Excédent des produits sur les charges	36 954 \$	24 521 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Page 7

	Investis en immobi- lisations	Non affectés	2018 Total	2017 Total
Solde au début	1 793 098 \$	(40 006) \$	1 753 092 \$	1 728 571 \$
Excédent des produits sur les charges	(112 337)	149 291	36 954	24 521
Affectations internes	163 369	(163 369)	-	-
Solde à la fin	1 844 130 \$	(54 084) \$	1 790 046 \$	1 753 092 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Page 8

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	36 954 \$	24 521 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	109 398	105 984
Gain sur la cession d'immobilisation corporelle	-	(2 800)
Provisions	14 959	14 943
	161 311	142 648
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(26 608)	7 669
	134 703	150 317
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 766)	(492 238)
Produit net de la cession d'immobilisation corporelle	-	2 800
	(24 766)	(489 438)
Activités de financement		
Emprunts à long terme	-	461 250
Remboursement des emprunts hypothécaires	(138 604)	(134 824)
Variation des apports reportés	(2 520)	(2 520)
Variation réserve et provisions	(5 038)	(19 549)
	(146 162)	304 357
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(36 225)	(34 764)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	51 429	86 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 204 \$	51 429 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	5 648 \$	47 332 \$
Placements temporaires	9 556	4 097
	15 204 \$	51 429 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2018

Page 9

	2018	2017
Actif		
À court terme		
Encaisse	5 648 \$	47 332 \$
Débiteurs (note 3)	94 670	29 163
	<hr/>	<hr/>
	100 318	76 495
	<hr/>	<hr/>
Encaisse assujetti à des restrictions	9 556	4 097
Immobilisations corporelles (note 4)	3 727 453	3 812 085
	<hr/>	<hr/>
	3 737 009	3 816 182
	<hr/>	<hr/>
	3 837 327 \$	3 892 677 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC

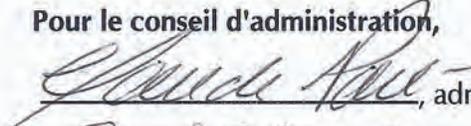
BILAN

31 DÉCEMBRE 2018

Page 10

	2018	2017
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 5)	75 401 \$	36 502 \$
Emprunts hypothécaires échéant au cours du prochain exercice (note 8)	140 425	148 540
	<hr/>	<hr/>
	215 826	185 042
	<hr/>	<hr/>
Réserve de remplacement (note 6)	9 556	4 097
Provision pour restaurations des lieux (note 7)	45 892	46 999
Emprunts hypothécaires (note 8)	1 713 181	1 843 670
Provision pour les équipements adaptés (note 9)	42 666	37 097
Apports reportés (note 10)	20 160	22 680
	<hr/>	<hr/>
	1 831 455	1 954 543
	<hr/>	<hr/>
	2 047 281	2 139 585
	<hr/>	<hr/>
Actifs nets		
Investis en immobilisations	1 844 130	1 793 098
Non affectés	(54 084)	(40 006)
	<hr/>	<hr/>
	1 790 046	1 753 092
	<hr/>	<hr/>
	3 837 327 \$	3 892 677 \$
	<hr/>	<hr/>
Éventualité (note 17)		
Engagement contractuel (note 12)		

Pour le conseil d'administration,


Claude Rivest, administrateur


Paul E Boucher, administrateur

La note complémentaire fait partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

Résidence 2000 de Québec est une corporation enregistrée sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis 1987.

Cet organisme sans but lucratif a pour mission de travailler au développement de modèles d'hébergement à caractère social et communautaire pour des personnes ou des familles dont un membre reçoit des services d'un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux tout en priorisant la déficience intellectuelle.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instrument financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des loyers et autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes à payer ainsi que des emprunts hypothécaires.

Espèces et quasi-espèces

La politique de la société est de présenter dans les espèces et quasi-espèces, l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Comptabilisation des produits

Les opérations sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice à l'exception des intérêts sur emprunts hypothécaires.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et taux en tenant compte des particularités suivantes:

A) Ameublements et équipements

Les achats d'ameublements et d'équipements dont le coût est inférieur à 500\$ sont considérés comme des dépenses dans l'année d'acquisition. Jusqu'en 2011 les acquisitions supérieures à 500\$ ont été comptabilisées en réduction de la réserve de remplacement et par conséquent elles n'ont pas été amorties. Depuis 2012 les acquisitions supérieures à 500\$ sont capitalisées au poste ameublements et équipements et amorties au taux de 20% l'an selon la méthode du solde dégressif sans utilisation de la règle du demi-taux dans l'année d'acquisition.

B) Les bâtisses

Les 26 bâtisses que possèdent l'organisme sont capitalisées au coût d'acquisition et les dépenses d'entretien et de réparation y afférents sont comptabilisées à l'état des résultats à l'exception des dépenses de réfections majeures qui confèrent une plus value à l'immeuble lesquelles sont capitalisées au coût de la bâtisse.

Les bâtisses sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à raison de 5% l'an (20 ans) en considérant une valeur résiduelle de 50%. Les acquisitions de l'exercice étant amorties selon la règle du demi-taux et aucun amortissement n'est comptabilisé dans l'année de la disposition.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent beaucoup d'heures à aider la corporation à assumer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à comptabiliser la juste valeur marchande des apports sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Comptabilisation des apports

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

3. Débiteurs

	2018	2017
À recevoir de la SHQ - programme PAD	45 199 \$	- \$
T.P.S. & T.V.Q. à recevoir	20 825	23 773
Loyers à recevoir	8 663	5 390
Produit d'assurance à recevoir	19 983	-
	94 670 \$	29 163 \$

4. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 382 986 \$	- \$	1 382 986 \$	1 382 986 \$
Bâtisses	3 470 783	1 221 460	2 249 323	2 334 935
Ameublements et équipements	404 280	309 136	95 144	94 164
	5 258 049 \$	1 530 596 \$	3 727 453 \$	3 812 085 \$

5. Créditeurs

	2018	2017
Comptes à payer et frais courus	75 401 \$	31 101 \$
Revenus perçus d'avance	-	5 401
	75 401 \$	36 502 \$

6. Réserve de remplacement

Cette réserve est constituée pour pourvoir au remplacement des biens meubles et immeubles des résidences subventionnées et elle est établie suivant les exigences de la Société d'habitation du Québec. Elle augmente d'un montant annuel pré-établi qui est comptabilisé comme charge à l'état des résultats et elle est réduite d'une somme utilisée en cours d'année. En 2018 cette réserve fut plafonnée à 9,556\$.

7. Provision pour la restauration des lieux

La corporation achète et loue des résidences pour lesquelles elle procède à des aménagements et installe des équipements appropriés à l'usage des bénéficiaires (résidants). Dès qu'elle quitte les lieux lors de l'échange d'un bail, elle peut à l'occasion être tenue de remettre les lieux dans leur état original. Afin de pourvoir à des coûts futurs, l'organisme a créé en 1997 une provision pour restauration des lieux qui augmente par affectation d'une charge à l'état des résultats et qui diminue des montants réellement encourus lors de la remise en état des lieux.

La direction considère qu'au niveau actuel la provision est suffisante.

8. Emprunts hypothécaires

	2018	2017
Somme des soldes à payer sur des emprunts hypothécaires afférents à 16 propriétés (16 en 2017), garantis par des hypothèques immobilières sur terrains et bâtisses, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts totalisant 16,943\$ portant intérêts à des taux variant de 1.05% et 4.17% venant à échéance à différentes dates jusqu'en 2033. Deux résidences bénéficient d'une réduction de taux dans le cadre du programme rabatement de taux de la SHQ.	1 853 606 \$	1 992 210 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	140 425	148 540
	<u>1 713 181 \$</u>	<u>1 843 670 \$</u>

9. Provision pour les équipements adaptés

Depuis le 1er avril 2004, la corporation assume les frais reliés à l'achat, au remplacement et à l'entretien des équipements adaptés dans ses résidences. Afin de pourvoir à ces coûts futurs, la corporation a créé en 2002 cette provision pour les équipements adaptés. Celle-ci augmente annuellement d'un montant de 9 500\$ qui est comptabilisé comme charge à l'état des résultats et diminué des coûts réellement encourus.

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent une aide financière reçue antérieurement dans le cadre du Programme Accès Logis lors de l'acquisition de la résidence "Dalquier". Ces apports reportés sont constatés aux revenus à titre de subvention courante à raison de 2 520\$ par an sur 25 ans. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2018	2017
Solde au début	22 680 \$	27 720 \$
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 520)	(2 520)
Solde à la fin	<u>20 160 \$</u>	<u>22 680 \$</u>

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Débiteurs	(65 507) \$	(2 073) \$
Créditeurs	38 899	9 742
	<u>(26 608) \$</u>	<u>7 669 \$</u>

12. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux pour 2019 se détaillent comme suit:

2019	52 404 \$
------	-----------

13. Instruments financiers**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

13. Instruments financiers (suite)**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

14. Évaluations municipales - Immeubles détenus

Au 31 décembre 2018, l'évaluation municipale des 26 propriétés détenues par Résidence 2000 de Québec s'établissait à 8,464,700\$.

15. Frais administratifs

	2018	2017
Frais de réunions (CA et AGA)	3 839 \$	6 979 \$
Frais de déplacements	7 855	8 474
Cotisations et promotions	1 080	792
Papeterie et fournitures de bureau	385	173
Timbres	450	503
	13 609 \$	16 921 \$

16. Subventions courantes

	2018	2017
La corporation reçoit des subventions dans le cadre des programmes suivants:		
Accès Logis (voir note 10)	2 520 \$	2 520 \$
Subvention de la SHQ programme PAD, ce programme consiste à assumer les frais pour adapter une résidence. En 2018 l'organisme a bénéficié d'une subvention pour adapter la résidence Belle Fontaine (de Musset en 2017) .	45 199	24 523
	<u>47 719 \$</u>	<u>27 043 \$</u>

17. Éventualité

En date des états financiers, l'organisme avait entrepris un recours en justice visant à se faire rembourser pour des charges assumées visant à corriger des vices cachés découvert à la suite de l'acquisition de la résidence de la rue Le Verrier en 2017.

En date du rapport de l'auditeur, il n'est pas possible de prédire l'issu de ce recours.

Toutefois en 2018, Résidence 2000 de Québec avait assumé des coûts en honoraires d'avocats au montant de 5,534\$.

RÉSIDENCE 2000 DE QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Page 18

	2018	2017
Annexe A		
Revenus		
Loyers	937 678 \$	982 774 \$
Subventions courantes (note 16)	47 719	27 043
Remboursements d'assurances et de taxes	8 141	9 317
Intérêts et ristournes	944	875
Dons , contributions des membres et commandites	185	1 139
	<u>994 667 \$</u>	<u>1 021 148 \$</u>

Annexe B

Autres revenus

Gain sur disposition d'immobilisation corporelle	- \$	2 800 \$
Remboursement de travaux	-	2 236
	<u>- \$</u>	<u>5 036 \$</u>



RÉSIDENCE
2000
DE QUÉBEC

6109, AVENUE DES BELLES-AMOURS
LEVIS (QUÉBEC) G6X 1P8

www.residence2000.ca